

Rapport d'activité 2016

LA VAGUE asbl

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL

**pour enfants et adultes
présentant un handicap mental, physique ou sensoriel**

Avenue Edouard de Thibault, 35
1040 Etterbeek

Tél : 02/735.83.34
Fax : 02/732.66.22

info@lavague.be

N° entreprise : 419.728.502

1^e partie : Présentation générale du service

Dénomination de l'association : La Vague ASBL

Adresse (siège social) : Avenue Edouard de Thibault, n°35 à 1040 Etterbeek

Tél. : 02/735.83.34

E-mail : info@lavague.be

Site Internet : www.la-vague.be

Sièges d'activités : Avenue Edouard de Thibault, n°35 à 1040 Etterbeek

Personne de contact : DAVID Béatrice

Tél. : 02/735.83.34 – Fax : 02/ 732 66 22.

E-mail : beatrice.david@lavague.be

Objet social : l'ASBL La Vague a pour but d'apporter un soutien ponctuel, temporaire ou à plus long terme aux personnes handicapées, enfants ou adultes. Notre objectif est de favoriser leur autonomie, leur bien-être et leur épanouissement. Notre objectif est d'aider la personne à utiliser ses propres ressources et celles de son milieu. Nous travaillons en lien avec la famille de la personne.

Pour mener à bien cet objet social, La Vague a développé un service d'accueil familial spécialisé pour enfants et adultes en situation de handicap. La Vague a également un service d'accompagnement en logements individuels pour des adultes en situation de handicap.

En outre, notre ASBL est compétente pour la recherche, la sélection et l'agrément de familles d'accueil.

Public cible : Enfants et adultes présentant un handicap mental, physique et/ou sensoriel.

Missions : Décret du 04/03/1999. Art.45 :

1° aide précoce pour enfants handicapés en bas âge et leur famille : c'est-à-dire une aide éducative, psychologique et sociale à l'enfant et à sa famille ainsi qu'une aide technique par un soutien individualisé à domicile et dans les différents lieux de vie.

2° prolongement à l'aide précoce pour enfants handicapés en âge scolaire : c'est-à-dire accentuer la relation enfant-famille-école et encadrer la scolarité au niveau psychologique, identitaire et relationnel.

3° aider l'adulte handicapé à conserver ou à acquérir son autonomie par un soutien individualisé dans les actes de la vie quotidienne (orientation vers des services compétents et accompagner la personne dans ses démarches).

4° placement familial : organiser, en complément à l'accompagnement, la recherche et la sélection de familles d'accueil. Mais aussi participer à une sensibilisation collective au handicap auprès des professionnels et de toute personne en relation avec la personne handicapée.

Catégorie(s) : (Art.8/1°-5°) 3 et 5

Missions complémentaires : actuellement, La Vague n'organise pas de missions complémentaires.

2e partie : Présentation des activités menées en 2016

Mission(s) principale(s) :

2.1. Présentation globale des personnes bénéficiant de la mission d'accompagnement :

2.1.1. Adultes en logement individuel :

Pour l'année 2016, notre ASBL a accompagné 14 personnes vivant en logements individuels seuls ou en couple. Nous avons eu une nouvelle demande d'accompagnement. Cette demande concerne un accompagnement de longue durée et qui répond au cadre de notre travail et de notre mission.

Nous accompagnons 10 hommes et 4 femmes. La plupart sont de nationalité belge. Toutefois, nous avons deux personnes de nationalité étrangère, plus précisément française.

Toutes les personnes suivies en accompagnement sont domiciliées sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale habitant, en général, à Etterbeek ou à Woluwe-Saint-Lambert ou Woluwe-Saint-Pierre. Ceci s'explique par la nature de notre travail en accompagnement. En effet, nous rencontrons ces personnes plusieurs fois par mois, même souvent une fois par semaine, au domicile ou, plus rarement, dans nos locaux. Il est donc nécessaire que leur domicile soit dans une zone géographique pas trop éloignée de notre service.

Au niveau des personnes que nous accompagnons en logement individuel, la grande majorité souffre d'un handicap « unique » ; 4 personnes souffrant d'« handicaps multiples », généralement des troubles du comportement.

Cette année-ci, nous n'avons pas eu de sortie au courant de l'année 2016.

Donc actuellement nous accompagnons encore 14 adultes vivant en logement individuel. Nous pouvons signaler le bon travail effectué par les travailleurs du terrain qui ont atteint les objectifs fixés chaque année dans programme d'intervention personnalisé.

2.1.2. Adultes et enfants en famille d'accueil :

Afin de ne pas multiplier la présentation de nos données statistiques, vous trouverez le détail de la mission de placement familial ci-dessous.

2.2. Présentation globale des personnes bénéficiant de la mission de placement familial pour l'année 2016 :

Ces personnes bénéficient à la fois de la mission d'accompagnement et de placement familial. Elles sont au nombre total de 38. Afin de mieux détailler nos statistiques, nous distinguerons les adultes des enfants.

2.2.1. Adultes vivant en famille d'accueil :

Ils sont au nombre 14. Nous n'avons pas eu de nouvelle entrée au niveau de nos adultes vivant en famille d'accueil.

Au niveau du genre, nous avons 9 hommes pour 6 femmes, tous de nationalité belge sauf une personne pour qui le processus de naturalisation est en cours.

Au niveau du handicap, il y a une majorité d'handicap « unique »; deux bénéficiaires présentent des handicaps « multiples », notamment au niveau du trouble du comportement ou bien, un handicap mental associé à un handicap physique.

Contrairement à l'accompagnement, la plupart de nos situations d'accueil familial adultes se situe en région wallonne ou flamande. En effet, le placement familial implique moins des déplacements réguliers au domicile, ainsi ce type d'accompagnement ne nécessite donc pas nécessairement une proximité géographique. Seuls quatre bénéficiaires vivent en région bruxelloise.

La plupart des personnes sont domiciliées dans leur famille d'accueil.

Concernant le nombre de nuitées, celles-ci peuvent différer d'une situation à l'autre. En effet, nous avons certaines situations en parrainage. Ces personnes vivent alors en institution et rentrent en famille d'accueil certains week-ends et/ou en période de vacances. Cependant, nous pouvons constater que la majorité des bénéficiaires sont à temps plein au sein de leur famille d'accueil. Ils ont bien entendu des activités extérieures (centre de jour, travail,...) mais ils rentrent tous les soirs dans leur famille d'accueil.

Au niveau des sorties, nous avons eu trois adultes pour qui le projet d'accueil a pris fin. Etant donné qu'en accompagnement nous n'allons pas à l'extérieur de Bruxelles, nous avons redirigé ces personnes vers d'autres services.

2.2.2. Enfants vivant en famille d'accueil :

Ils sont au nombre de 24. Nous avons eu quatre nouvelles entrées au cours de l'année 2016. Dans toutes ces nouvelles situations, nous avons repris la situation à la demande d'un autre service de placement familial. L'accueil était donc déjà en cours.

Parmi nos bénéficiaires enfants, nous dénombrons 13 garçons pour 11 filles. Ceux-ci sont principalement de nationalité belge sauf une personne pour laquelle les démarches de naturalisation sont en cours.

Au niveau du handicap des enfants que nous accompagnons, la grande majorité présente un handicap mental léger avec, parfois, un trouble du comportement associé. Nous avons également quelques jeunes qui ont un handicap de la vue ou de l'ouïe. Un enfant est polyhandicapé et donc le polyhandicap n'est pas représentatif des types de handicap que nous avons au sein de notre service.

La répartition géographique de nos familles d'accueil se fait comme suit : 2 enfants sont domiciliés à Etterbeek, 13 enfants vivent dans des communes adjacentes ou bien en Région Bruxelles-Capitale. 8 familles habitent en région wallonne ou flamande mais aussi du côté de la province de Liège ou du Hainaut. Un jeune vit dans la province de Namur.

Concernant le nombre de nuitées, la majorité de nos bénéficiaires (27), enfants et adultes confondus, sont à temps plein dans leur famille d'accueil. Pour les autres situations (11), le peu de nuits d'accueil s'explique pour deux raisons principales :

- Situations où l'enfant vit en institution la semaine et rentre le week-end dans sa famille de parrainage ou d'accueil.
- Situations où l'adulte réside en institution et ne rentre pas systématiquement tous les week-ends.
- Début de suivi des nouvelles situation de la part de notre service au cours de l'année 2016 où il n'y a pas encore, ou peu, eu de nuits en famille d'accueil ou de parrainage mais qui comptent déjà dans nos suivis. (préparation de l'accueil ou du parrainage)

2.3. Évolution par rapport aux années antérieures :

2.3.1. Accueil familial enfants et adultes :

Photographie sur les 5 dernières années de la moyenne du nombre total de bénéficiaires ayant passé au moins une nuit par mois en famille d'accueil :

2012 : 27,33
2013 : 27,33
2014 : 31,17
2015 : 30
2016 : 31,50

Comme nous pouvons le constater, nous sommes en nette évolution par rapport aux années 2012 et 2013. Et en comparaison à l'année 2015, notre moyenne a bien évolué. En effet, nous sommes de plus en plus contactés par d'autres services de placement familial du côté de l'Aide à la Jeunesse afin que nous reprenions le suivi

de la situation car l'enfant est en situation de handicap et a donc besoin d'un service spécialisé comme nous offrons à La Vague.

Ce résultat est positif car il met en avant la réussite et la concrétisation du projet de recherche de famille d'accueil et de parrainage. Nous avons de plus en plus de personnes qui se proposent comme famille d'accueil ou de parrainage mais étant donné que le processus est long, nous n'avons pas encore agréé une toute nouvelle famille d'accueil pour cette année 2016.

Malgré tout, la difficulté quant à la recherche et l'agrément des familles d'accueil, reste bien présente et l'objectif pour l'année 2017 sera de relancer des campagnes de sensibilisation. C'est un objectif permanent. Il n'y a jamais assez de famille d'accueil pour tous les enfants que nous avons sur notre liste d'attente. En effet, actuellement, nous avons encore 43 enfants qui attendent une famille d'accueil ou de parrainage.

En effet, très peu de familles candidates se manifestent auprès de notre service, et celles qui nous appellent n'ont pas toujours le profil recherché.

Les reprises de situations d'enfants ou adultes étant déjà en famille d'accueil sont plus courantes que l'agrément par « La Vague » de nouvelles familles d'accueil.

2.3.2. Accompagnement adultes en logement individuel :

Comme pour l'accueil familial, faisons une photographie sur les 5 dernières années :

2012 : 19
2013 : 18
2014 : 16
2015 : 16
2016 : 14

Durant l'année 2015, nous avons eu trois sorties ainsi notre moyenne 2016 est légèrement en baisse. Actuellement, nous avons beaucoup de demandes d'adultes pour une famille d'accueil mais moins pour l'accompagnement. Nous avons eu une nouvelle entrée dans le courant de l'année 2016 pour un accompagnement de longue durée en logement individuel.

2.4. Natures des demandes et domaines d'accompagnement :

2.4.1. Population adulte :

La nature des demandes porte principalement sur un accompagnement administratif et financier ainsi que sur le développement de l'autonomie. Ceci concerne particulièrement les adultes vivant en logement individuel. Notre présence consiste à renforcer leur autonomie, déjà installée. Dans ces situations nos principaux partenaires sont les familles de nos bénéficiaires ainsi que différents intervenants (travail, administrateur des biens,...). Nous apportons donc un soutien aux familles dans leur questionnement face à l'avenir de leur enfant, frère ou sœur,... Nous avons également des demandes de recherche de travail. Cette recherche peut aboutir à un accompagnement de longue durée lorsque la personne apprend à connaître notre service et les missions que nous proposons et souhaite poursuivre

l'accompagnement avec nous. D'autres ne sont pas intéressées par un accompagnement et se limitent à des aides ponctuelles sans qu'une convention soit établie.

Nous constatons que la nature des demandes évolue peu au fil des années et concernent souvent les mêmes domaines. Par contre, la demande initiale d'accompagnement au niveau administratif et financier débouche souvent sur d'autres aspects de la vie quotidienne tels que : recherches de vacances, loisirs, aides familiales, soins de santé, ...

La solitude des personnes adultes est la principale difficulté rencontrée dans notre travail au quotidien. Malgré leurs activités journalières (centre de jour, travail), leur réseau social reste bien souvent réduit. Pour les années à venir, nous souhaitons adapter nos moyens afin de répondre à cette difficulté. Nous y reviendrons dans notre conclusion.

Une dernière précision concernant l'accompagnement des adultes au sein des familles d'accueil : d'une part, nous veillons à la mise en œuvre des projets souhaités par le bénéficiaire au sein de sa famille et dans sa vie de manière générale ; d'autre part, nous sommes présents en soutien pour les accueillants.

2.4.2. Population enfant :

Notre travail repose sur l'accompagnement de l'enfant dans sa globalité. Pour cela nous intégrons tous les aspects de sa vie : la famille d'accueil, la famille d'origine, la scolarité, les prises en charges dont il bénéficie, la santé, les loisirs, les vacances, les mandats, etc. L'enfant étant placé en famille d'accueil, notre présence et notre accompagnement s'instaurent sur du long terme.

Notre service accorde beaucoup d'importance au maintien des relations entre l'enfant et sa famille d'origine élargie. Pour ce faire, nos locaux sont aménagés de telle sorte que nous disposons d'un grand espace de rencontres encadrées. Cette mission s'effectuant sous mandat du Tribunal de la Jeunesse, SPJ ou SAJ, cela peut parfois engendrer des difficultés de collaboration entre notre service et les familles d'origine car il n'est pas facile pour les familles d'origine d'accepter l'accueil de leur enfant par une autre famille et de distinguer le cadre d'intervention de notre service par rapport à la place du mandant.

Depuis environ cinq ans, nous avons développé du parrainage, en partie en raison de la difficulté à trouver des familles d'accueil. Il semble que le parrainage rencontre plus de succès au niveau des familles candidates car l'accueil de l'enfant peut paraître moins contraignant. Une des particularités de cette nouvelle pratique concerne la nécessité de travailler en étroite concertation avec l'institution qui héberge l'enfant et de favoriser une relation de confiance et de collaboration entre l'institution et la famille de parrainage.

Rappelons, comme déjà expliqué ci-dessus, que notre mission de recherche et d'agrément de nouvelles familles reste une difficulté importante de notre travail.

3e partie : Formations suivies par le personnel

3.1. Les formations suivies par le personnel à l'extérieur en 2016:

- Intitulé : Obligation comptable des asb : comptabilité en partie doubles, les comptes annuels et le budget
Organisateur : CEFORM asbl
Date : Janvier 2016
Lieu : rue du Centenaire 12 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont
Commentaires : Formation sur la tenue d'une comptabilité dans une asbl, formation suivie par la direction et la secrétaire-comptable

- Intitulé : Etre l'interlocuteur d'une personne présentant un handicap
Organisateur : FoRS
Date : 10/03/2016
Lieu : rue de l'Arsenal 10 à 5000 Namur
Commentaires : Formation suivie par une assistante en psychologie afin d'améliorer son écoute et son aide auprès de notre public cible.

- Intitulé : Colloque « Habitat solidaire, un outil à part entière dans la politique du logement »
Organisateur : Habitat et participation
Date : 04/03/2016
Lieu :
Commentaires : Deux personnes travaillant avec des adultes se sont rendues à ce colloque afin de connaître les différentes alternatives de logement qui s'adressent aux personnes handicapées. L'habitat solidaire pourrait être une solution pour un adulte peu autonome de vivre en groupe et non seul dans son logement.

- Intitulé : Colloque du Bataclan "Travailler en réseau intersectoriel autour de la personne en situation de handicap et d'autres publics".
Organisateur : Bataclan
Date : 30/11/2016
Lieu : Parlement européen
Commentaires : Différents intervenants et témoignages et présentation d'outils puis ateliers l'après-midi. Multiplicité des problématiques, absence ou rareté d'un diagnostic, système familial carencé, handicap associé à des troubles psychiques, manque de ressources appropriées, ratés dans l'offre de services, inefficacité des collaborations entre institutions ... A Bruxelles comme ailleurs, les services et les professionnels de l'aide aux personnes et de la santé (emploi, formation, logement, santé, santé mentale, aide sociale, sans-abri, handicap ...) sont de plus en plus confrontés à des situations et demandes complexes, découlant d'une multiplicité de facteurs. Face à cette complexité, de plus en plus d'acteurs insistent sur la nécessité de décloisonner les secteurs, et de travailler en réseau de manière concertée et réellement intersectorielle. Plusieurs membres de l'équipe se sont rendus à ce colloque.

- Intitulé : Colloque de l'APFEL à Lille
- Organisateur : Association Nationale des Placements Familiaux
Date : 01 et 02 décembre 2016
Lieu : Salle du Gymnase, 7 place Sébastopol, Lille
Commentaires : Différents intervenants travaillant dans le secteur du placement familial sont intervenus pendant les deux jours. Présentation d'outils de travail notamment sur : le fil de l'histoire de vie et les fils de la parentalité plurielle.

- Intitulé : Les blessures du lien
Organisateur : L'envol
Date : 06/10/2016.
Lieu : Marlagne
Commentaires : Penser/panser les blessures du lien. La mère est le tout premier berceau de l'enfant, sa première opportunité de tisser des liens. Une rencontre réussie offrira à l'enfant un potentiel de ressources considérable pour sa vie entière. Les blessures ou les ruptures de ce lien originel marqueront profondément le mouvement de vie de l'enfant et sa manière d'entrer en relation. La notion d'attachement sera au centre de cette conférence son impact sur la vie d'une personne, ses blessures, ses possibles guérisons.

- Intitulé : Responsabilité civile et pénale des travailleurs sociaux
Organisateur : Centre IFAPME
Date : 29/01/2016, 26/02/2016 et 11/03/2016.
Lieu : Liège
Commentaires : La question de la responsabilité des intervenants sociaux est délicate. Il est tout d'abord important de distinguer responsabilité civile et responsabilité pénale. La responsabilité civile vise indemniser les victimes en cas de dommages. Les établissements souscrivent généralement une assurance qui prend en charge les dommages causés dans l'activité professionnelle, sauf cas où ces dommages seraient commis en dépassant les limites de leur mission. La responsabilité pénale, quant à elle, vise les crimes et délits prévus dans le code pénal. Or certaines situations s'avèrent délicates dans le cadre des activités mêmes des travailleurs sociaux, notamment lorsqu'ils sont soumis au secret professionnel.

3.2. La supervision des équipes :

Tant l'équipe enfants que l'équipe adultes bénéficie d'un superviseur extérieur qui travaille dans les deux équipes de manière distincte. En 2016, ces supervisions ont eu lieu environ une fois tous les deux mois pour les deux équipes, avec parfois une supervision supplémentaire lorsque le besoin se faisait ressentir. Il y a également quelques supervisions communes s'adressant à toute l'équipe.

Ces supervisions constituent un espace-tiers pour l'équipe afin d'y déposer différentes problématiques institutionnelles mais aussi des cas cliniques dont elles développent les tenants et aboutissants avec l'éclairage d'une personne extérieure à l'équipe ayant une connaissance du secteur handicap, de l'enfance et des familles.

4^e partie : Conclusions générales et perspectives

Ces deux dernières années avaient été marquées par des bouleversements institutionnels. Depuis la fin de l'année 2015, La Vague a pu retrouver une stabilité et cela s'est confirmé par le travail de terrain qui a été réalisé tout au long de l'année 2016.

Commençons d'abord par les mouvements de personnel durant l'année 2016 :

- Engagement d'une nouvelle personne responsable de la recherche des familles d'accueil : Madame GILLES Ségolène, engagée depuis le mois de mars 2016.
- Madame VAN HAZENDONK, assistante en psychologie, remplaçante de Madame HERREGODS Céline, en congé de maladie de longue durée.

Depuis l'engagement de la personne chargée de la recherche des familles, et vu le travail réalisée par cette dernière, le service a eu beaucoup plus de visibilité à l'extérieur et cela a permis de sensibiliser un plus large public sur le manque cruel de familles d'accueils. Nous avons d'ailleurs eu plusieurs appels de personnes se proposant comme famille d'accueil. A ce jour, nous investiguons ces nouvelles demandes.

De plus, avec une énergie nouvelle dans l'équipe, nous avons mis en place plusieurs événements avec deux objectifs : sensibiliser le public aux missions de La Vague et récolter des fonds afin de mettre de nouveaux projets en place. Le projet le plus important pour les années 2016 et 2017 est de mettre en place une grande campagne de communication afin de trouver de nouvelles familles d'accueil. Pour ce faire, nous avons reçu de l'aide de plusieurs fondations qui nous soutiennent dans ce projet d'envergure. Les résultats de tout le travail fourni pour ce projet se fera ressentir en 2017 ou, au plus tard, en 2018.

Au niveau de l'équipe enfants, nous avons poursuivi la pratique du travail en binôme qui vise à répondre de manière toujours plus professionnelle aux situations complexes de nos bénéficiaires et de leur famille. Notre équipe bénéficie également de l'apport spécifique de la psychiatre et de la psychologue de l'équipe dans certaines situations. Ce travail est à évaluer constamment et chaque situation nous amène à nous questionner sur l'articulation des interventions des différents membres de notre équipe.

Nous avons également tenu différentes journées et réunions d'équipe pour évaluer les procédures et outils dans la gestion des candidatures de familles d'accueil et de parrainage et, par nature, ce travail reste un chantier passionnant à développer.

Dans le cadre du parrainage, nous avons continué à réfléchir et à adapter nos pratiques et nous avons dû développer des collaborations plus étroites avec les diverses institutions hébergeant nos bénéficiaires. La difficulté persistante et générale en Fédération Wallonie-Bruxelles à trouver des familles d'accueil à temps plein, nous a amenés à prôner le parrainage, moins « lourd » pour la famille en terme d'investissement puisqu'il s'agit d'un à deux week-ends par mois et d'une partie des vacances scolaires.

Nous comptons d'ailleurs alterner les campagnes de communication à ce niveau mais en privilégiant toujours les projets d'accueils familiaux, une des missions principales de notre asbl. Dans notre pratique, nous remarquons que dans l'intérêt de certains enfants à problématiques particulières, il est même important et plus adapté de leur proposer du parrainage sous forme de journées plutôt que de nuitées, parfois de manière temporaire mais aussi à plus long terme. Par ailleurs, certaines familles souhaiteraient parrainer un enfant mais leur réalité quotidienne ne les rend disponibles qu'en journée. Cependant, ni la famille de parrainage ni notre service ne sont subsidiés pour ce type de pratique qui semble pourtant répondre aux besoins spécifiques de certains enfants.

Au niveau de l'équipe adultes, nous continuons d'accompagner des personnes handicapées vivant seule ou en couple dans leur propre logement. Par ailleurs, cette équipe s'occupe également d'adultes vivant en famille d'accueil. Nous sommes aussi, pour ce public là, confrontés à la difficulté de trouver de nouvelles familles d'accueil et de parrainage. En effet durant ces dernières années, nous avons pu constater que l'accueil familial attire plus de familles pour des enfants que pour des adultes. Cependant nous continuerons à mener à bien cette mission car nous avons plusieurs demandes d'adultes vivant en institution qui sont à la recherche de créer un lien durable avec une famille. Ainsi, le parrainage pourrait être une bonne alternative pour nos adultes. Concernant ce public, nous restons attentifs aux problématiques des bénéficiaires qui s'adressent à nous et qui souffrent de problématiques psychologiques ou psychiatriques (double diagnostic). Ces troubles nous amènent à questionner nos pratiques d'accompagnement et à travailler en partenariat avec d'autres professionnels (psychiatres, centres de jour, hôpitaux, ...). Nous sommes parfois confrontés à des difficultés d'orientation de ces personnes pour qui des prises en charge adaptées sont indispensables mais actuellement assez rares dans le paysage institutionnel.

Tout comme l'année dernière, nous gardons le projet de développer à moyen terme une mission complémentaire dont la finalité serait de proposer des activités de loisirs en groupe pour les personnes adultes que nous accompagnons mais également ouvertes à toute personne handicapée ne bénéficiant pas encore d'un accompagnement de la Vague. Le projet d'ouverture des missions complémentaires a été envoyé au PHARE ainsi qu'au Cabinet de Madame Céline Frémault.

Par ailleurs, la Vague et son personnel font partie de plusieurs groupes de travail qui permettent aux professionnels de divers secteurs de se rencontrer et de réfléchir autour de questions auxquelles ils sont confrontés sur le terrain :

- ASAH : Association des Services d'Accompagnement et d'actions en milieu ouvert pour personnes Handicapées (Bruxelles et Région Wallonne).
- « Plate-forme pouponnière » : il s'agit d'un groupe de travail réunissant plusieurs intervenants du secteur de la jeunesse ainsi que l'ONE, la commission maltraitance, etc... Nous avons travaillé à l'élaboration d'un outil commun appelé le « fil rouge » et poursuivons la réflexion sur d'autres thématiques.
- Plate-forme « ados et situations complexes » : suite à notre rencontre avec Mme Delord, un groupe, coordonné par la plate-forme de concertation en santé mentale de la Région de Bruxelles-Capitale, a émergé concernant cette problématique des jeunes aux situations complexes. Y sont présents des

intervenants du secteur handicap, aide à la jeunesse, santé mentale, du secteur des addictions...

Il s'agit de dégager non seulement des collaborations et une meilleure connaissance intersectorielle mais aussi d'interpeller les pouvoirs politiques sur ces questions en proposant des pistes de solution.

- RBDH : Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat, groupe de réflexion concernant le logement à Bruxelles.
- Groupe directions : vise l'échange entre directions des Services d'Accompagnement.
- Groupe interpsys : composé de certains psychologues de Services d'Accueil familial relevant du secteur handicap et de l'Aide à la Jeunesse.
- AFEA : il s'agit du réseau des services d'accompagnement en accueil familial pour personnes handicapées de la Fédération Wallonie-Bruxelles (www.afea.be). À l'origine, les 5 services wallons et la Vague se sont rendu compte qu'ils étaient confrontés aux mêmes difficultés, dont la plus importante est le manque de familles d'accueil. Ils ont donc décidé de se constituer en réseau d'une part, pour faire corps ensemble pour interpeller les politiques et d'autre part, afin de mener des campagnes de communications communes. Depuis juin 2013, Famisol a également rejoint le groupe. Il y a désormais 7 services qui se réunissent une fois par mois.
- Et bien d'autres encore....

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire concernant notre service.

Pour l'équipe de La Vague,

Béatrice David
Directrice